

# COMMUNE D' YEVRES

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL : séance du 25 février 2016**

Le 25 février 2016, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Yèvres, se sont réunis, dans la salle de la mairie.

Le procès-verbal de la précédente séance, en date du 28 janvier 2016, est approuvé à l'unanimité.

## **DEMANDE DE SUBVENTION SUR LE FDAIC POUR LES TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS SUR LA VOIRIE 2016**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis de l'entreprise VILLEDIEU Frères, pour les travaux de grosses réparations sur la voirie, pour l'année 2016.

Le montant du devis s'élève à 28 751,50 €H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter de Monsieur le Président du Conseil Départemental une subvention sur le Fonds Départemental d'Aides aux Communes.

## **DEMANDE DE SUBVENTION SUR LE FDAIC POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE SERVICE POUR CAMPING-CARS**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis de l'entreprise PIGEON TP, pour les travaux d'aménagement d'une aire de services pour camping-cars.

Le montant du devis s'élève à 7 124,35 €H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter de Monsieur le Président du Conseil Départemental une subvention sur le Fonds Départemental d'Aides aux Communes.

## **DEMANDE DE SUBVENTION SUR LE FDAIC POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SECURITE RUE DU STADE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis de l'entreprise VILLEDIEU Frères, pour les travaux d'aménagement de sécurité rue du Stade, au niveau de l'accueil périscolaire.

Le montant du devis s'élève à 28 996,50 €H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter de Monsieur le Président du Conseil Départemental une subvention sur le Fonds Départemental d'Aides aux Communes.

## **TAXE D'INHUMATION ET SUPPRESSION DU DROIT DE SUPERPOSITION**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est utile et nécessaire d'instaurer une taxe d'inhumation et de supprimer les droits de superposition, pour les concessions au cimetière, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'instituer une taxe d'inhumation, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016, de supprimer les droits de superposition, et de fixer la taxe d'inhumation à 100,00 € (taxe exigible pour toutes inhumations de toutes concessions).

En revanche, la taxe d'inhumation ne sera pas exigée pour les concessions déjà attribuées, et qui se sont acquittées d'un droit de superposition.

## **PARTICIPATION FINANCIERE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU DUNOIS**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'une demande de participation financière, pour les activités périscolaires, pédagogiques et culturelles, pour un élève se trouvant en classe SEGPA au collège Anatole France de Châteaudun et pour un élève se trouvant au collège Emile Zola.

La participation financière demandée est de 32 € par élève.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de répondre favorablement à la demande de participation pour l'élève se trouvant en classe SEGPA au collège Anatole France de Châteaudun, car cet élève fréquente cet établissement, par obligation et non par choix et autorise Monsieur le Maire à mandater la somme de 32 € à la Communauté de communes du Dunois.

## **ETUDE SUR COMMUNE NOUVELLE AVEC BROU, BULLOU, MOULHARD ET UNVERRE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les méthodes possibles de gouvernance et les premiers éléments de l'impact financier possible, qui découlent de l'étude.

Après discussion, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas poursuivre l'étude, pour les raisons suivantes :

- un impact financier décevant,
- une gouvernance compliquée à mettre en œuvre,
- un lissage des taux qui mèneront à une hausse importante de certains taux d'imposition,
- un risque de dégradation de la qualité des services administratifs, par manque de proximité,
- le personnel communal qui aurait probablement des conditions de travail différentes (management, lieu de travail, nature des tâches à effectuer,...), et plus particulièrement les services techniques.

Dans un premier temps, au vu de tous les éléments ci-dessus, il est décidé d'envisager de créer une commune nouvelle avec Bullou, si la commune de Bullou le souhaite.

Pour cela, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à prendre les dispositions nécessaires pour mettre en place cet éventuel rapprochement avec la commune de Bullou.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- que la section « Futsal » de l'US Yèvres a débuté son activité, avec environ 20 joueurs en moyenne ; les filets de protection ont été installés.
- que Monsieur LAMBERT Philippe, en CAE (Contrat d'Aide à l'Emploi) de 20 h par semaine, a commencé le 22 février. Son contrat est d'une durée d'un an.
- de la bonne fréquentation des riverains lors de la réunion publique du 17 février concernant les travaux d'aménagement du carrefour RD955 / RD27.
- qu'il a rencontré la société SANTE'CH, un cabinet de recrutement de médecin. Cela semble compliqué et le Conseil municipal décide qu'aucune mission ne leur sera confiée. Un dossier de présentation sera réalisé afin de le remettre directement à des étudiants en médecine, voir distribué lors d'un éventuel Congrès de la médecine générale.
- que le logement rue du Puits a été attribué à Monsieur et Madame LECLERCQ, qui ont commencé les travaux. Monsieur LECLERCQ ayant eu un problème de santé, il aura le soutien des employés communaux pour le déblayage des gravats.
- que la demande de permis de démolir de la grange, sur le terrain Tixier, a été demandée.
- que, suite à une visite sur place, il y a effectivement un souci avec le pont SNCF pour l'écoulement d'une vallée à Villecoy. Il nous faut donc prendre contact avec la SNCF.
- sur le bilan du recensement de la population, qui vient de se terminer. Il en ressortirait une légère diminution de la population d'environ 2 %.

- du maintien de la fermeture d'une classe, à la rentrée. Si l'effectif réel est de 127 ou 128 élèves, en juin 2016, la classe sera ré-ouverte. Dans le cas contraire, une réorganisation des classes élémentaires aura lieu, avec une classe à 3 niveaux.
- sur la réunion du 18 février concernant le déclassement des routes départementales. Il précise que le Conseil départemental propose de déclasser et d'intégrer dans la voirie communale un peu plus de 39 km. Des discussions devront rapidement commencer avec les services compétents du Conseil départemental, pour définir précisément les voies que nous pouvons accepter de récupérer, et avec quelles modalités. Et ainsi, réduire l'impact financier au maximum de cette opération.
- des compliments d'une dame, de passage sur la commune, et exprimés par courriel concernant la propreté des toilettes publiques.
- d'une réunion publique de Monsieur Philippe VIGIER, député, le 26 mai 2016 à 17h30 à Yèvres.

Monsieur DOUSSET informe le Conseil Municipal :

- que les travaux d'aménagement du carrefour RD 955 / RD27 et d'enfouissement des réseaux, dont le début était prévu le 22 février 2016, sont repoussés de quelques semaines ; le calendrier est donc à revoir.

Monsieur BOISSEAU informe le Conseil Municipal :

- sur les travaux effectués, en cours et à venir.
- de la mise en place d'une réunion périodique avec les agents techniques pour faire le point sur les travaux.

Madame LORIOT informe le Conseil Municipal que 8 enfants ont participé au stage « j'apprends à nager » aux vacances de février. Tout s'est bien déroulé. La fin de ce stage aura lieu la première semaine des vacances de Pâques.

Madame BELNOUE informe le Conseil Municipal sur la situation financière qui est toujours bonne.

Monsieur LUCAS rappelle les prochaines dates à retenir :

- 27 février : match de maintien en N3 pour les pongistes féminines, à Yèvres.
- 12 mars : carnaval de l'APEY.
- 14 mars : réunion pour la préparation de la conférence sur le jardinage écologique du 19 avril.
- 15 mars : séance de cinéma « civilisations du monde ».
- 19 mars : courses cyclistes : Challenge régional Dames, Minimes et Cadets
- 26 mars : cérémonie du 19 mars 1962.
- 03 avril : parcours du cœur le matin ; courses cyclistes l'après-midi (Courses séniors UFOLEP).

Madame PERRINEAU informe le Conseil Municipal qu'un bras du jeu « le tourniquet » bouge sur l'aire de jeux derrière la Place de la Paix. Monsieur le Maire répond qu'il sera revissé et qu'une vérification sur tous les jeux sera faite à cette occasion.

Madame HUART informe le Conseil Municipal :

- que 2 caches pour les encrages des buts de « Futsal » ont disparu. Monsieur le Maire répond qu'ils seront remplacés.
- que les enfants de l'école maternelle, après la cantine, arrivent dans la cour d'école, à 13h30 voir 13h35. Elle demande que soit réorganisé ce retour, car les enfants n'ont plus de récréation après la cantine. Monsieur le Maire répond que le problème sera vite résolu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 01 heure.